
COMPTE RENDU

Les normes de description en archivistique: une nécessité; rapport et recommandations du Groupe de travail canadien sur les normes de description en archivistique. Ottawa, Bureau canadien des archivistes, 1986, ix, 203 p.

LOUISE GAGNON-ARGUIN
Chargée d'enseignement
École de bibliothéconomie et
des sciences de l'information
Université de Montréal

Au moment où les consultations s'engagent auprès des archivistes sur un premier projet de normes de description, il est des plus opportuns que la revue *Archives* présente un compte rendu du rapport réalisé par le Groupe de travail canadien sur les normes de description en archivistique. Même s'il est paru depuis déjà deux ans, ce rapport prend un sens nouveau à l'occasion des consultations en cours puisqu'il nous permet de situer l'ensemble du travail sur les normes, d'en connaître les objectifs et d'en prévoir les conséquences. Précisons toutefois que le présent texte constitue plus une présentation du rapport qu'une critique de son contenu.

Le rapport du Groupe de travail se situe dans la ligne de l'action des archivistes après la publication du rapport Symons, en 1975, sur les études canadiennes qui soulignait aux autorités gouvernementales l'importance des archives pour la recherche. Cinq ans après la parution du rapport Symons, James E. Page¹ constatait que la communauté archivistique s'était engagée activement dans la recherche de solutions aux problèmes de l'organisation des archives. Les principales actions se sont situées au niveau de la concertation (discussion dans les associations professionnelles, congrès de Kingston, création du Conseil canadien des archives et des réseaux provinciaux d'archives) et de la recherche (Groupe consultatif sur les archives canadiennes, reconnaissance de l'archivistique comme secteur de recherche subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — CRSH). Elles ont conduit à l'injection de fonds publics dans les archives, condition essentielle à leur développement.

Après la mise en place de cette structure, les archivistes se devaient de mettre l'accent sur l'amélioration de leur travail. L'élaboration de normes en constitue le principal aspect. *Les normes de description en archivistique: une*

nécessité présente le résultat d'une recherche subventionnée par le CRSH et réalisée par une équipe d'archivistes reconnus pour leur expérience et représentatifs du milieu canadien. Après avoir situé le «contexte de normalisation de la description», le rapport fait état des normes disponibles. «Comme le bon sens veut que la normalisation des descriptions archivistiques soit fondée sur les pratiques courantes» (p. 37), le groupe a réalisé une enquête auprès des dépôts répertoriés dans *l'Annuaire des dépôts canadiens* (1978) pour y connaître l'état de la normalisation. Elle en rend compte dans son «Étude des pratiques courantes». L'ensemble de cette recherche l'amène à formuler quelque 35 recommandations. Le rapport est accompagné d'annexes qui présentent la liste des dépôts ayant participé à l'enquête, le questionnaire et la liste des données de l'enquête ainsi qu'une imposante bibliographie sélective et annotée.

La crédibilité de ce rapport repose, entre autres, sur la méthode de travail que le groupe a adoptée. Il a tenu compte des réalisations actuelles en normalisation en archivistique et dans des milieux connexes, particulièrement en gestion de l'information et en bibliothéconomie. De plus, il a considéré que le milieu archivistique canadien avait lui-même réalisé une certaine normalisation et l'a évaluée à partir d'une enquête dans le milieu. Ainsi, les normes sur les conditions d'environnement pour la conservation des documents (humidité et chaleur) sont reconnues par tous. De plus, l'enquête a révélé que, sans adopter la même forme de description et sans utiliser le même vocabulaire, les archivistes «fournissent plus ou moins les mêmes éléments de description sur leurs fonds, quel que soit le type de document conservé ou le type d'instrument de recherche utilisé» (p.60).

Dans son étude des normes disponibles, le groupe a inventorié et analysé les normes existantes. À la liste sélective des normes, il ajoute une explication des plus appropriées sur les distinctions à faire entre les normes internationales et nationales homologuées, et les règles pratiques établies dans une discipline donnée (p. 21). Les archivistes auraient intérêt à retourner à cette partie de l'ouvrage (p. 21-36) pour connaître les normes existantes, leurs objets et leurs particularités. Cette partie du rapport est très éclairante sur le niveau de chacune des normes, sur l'état des règles qui en découlent et sur les différentes applications dont elles ont fait l'objet sur un support en particulier ou dans un milieu spécifique. Elle permet aussi de connaître le travail qui se réalise aux États-Unis, en France et en Angleterre, et ce dans les différentes associations professionnelles.

Le rapport est présenté de façon didactique et sa première partie constitue une excellente initiation à la normalisation. Le groupe rappelle les postulats relatifs à la pratique archivistique, définit la description archivistique ainsi que la normalisation. Quant à la deuxième partie, elle fait la synthèse sur les normes existantes et la bibliographie placée en annexe complète l'information sur le sujet.

Les recommandations sont précédées d'une présentation qui en explique le contexte. Elles portent sur les principes et concepts de la normalisation (6), les normes générales (2), les normes particulières relatives aux différents supports

(15), l'indexation (3), les échanges d'information (2) et l'élaboration, l'application et la mise à jour des normes (7). Elles constituent une «distribution des tâches» aux archivistes eux-mêmes, au Bureau canadien des archivistes (BCA), à des comités qui auront mission d'étudier et de proposer différentes normes, aux Archives nationales du Canada (ANC) et aux deux principales associations d'archivistes, l'Association of Canadian Archivists (ACA) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Elles nous apparaissent couvrir l'ensemble du champ de normalisation, du moins dans un premier temps. Leur valeur ne dépend que des résultats qu'elles permettront d'atteindre, du degré de normalisation qu'elles favoriseront et de la collaboration du milieu professionnel qu'elles susciteront.

Par ce compte rendu, nous avons voulu présenter l'ouvrage et attirer l'attention des archivistes autant que celle des gestionnaires de documents sur les aspects théoriques qui y sont sommairement, mais clairement, développés. Le rapport constitue un ouvrage pédagogique sur le sujet. Il faut cependant déplorer le fait qu'il n'ait pas suffisamment fait l'objet de formation et de discussions plus importantes surtout en ce qui a trait aux recommandations. Notre association professionnelle ne devrait-elle pas s'inquiéter de le faire au moment où s'amorcent les discussions sur l'élaboration de normes particulières? Mais qu'importent les actions qui pourraient s'engager sur le sujet, chaque professionnel se devrait de lire ce rapport puisqu'il porte sur le sujet qui fera l'objet d'une prochaine étape vers une plus grande professionnalisation du travail d'archiviste, la normalisation.

L'élaboration de normes de description: appel à l'action; rapport rédigé à l'intention du Comité de planification sur les normes de description, par Jean E. Dryden et Kent M. Haworth. Ottawa, Bureau canadien des archivistes (Publication no 1), 1987, 15 p.



Dans un court texte sur les normes de description, le BCA propose une réflexion sur les avantages de la normalisation pour les différents intervenants du milieu archivistique. Il fait de plus état des réalisations depuis la parution du rapport du Groupe de travail canadien sur les normes de description en archivistique. Il présente les avantages de la normalisation pour les archivistes, les usagers et les institutions de même que les avantages sur le plan de l'automatisation. Il présente le Comité de planification sur les normes qui est chargé de l'application du rapport du Groupe de travail et des priorités qu'il s'est données dans l'accom-